



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX OCTROIE 6 400 \$ POUR LA RÉALISATION D'UNE ACTIVITÉ RASSEMBLEUSE ET CULTURELLE

Baie-Saint-Paul, le 13 juillet 2022 – Le Conseil de la MRC est fier d'octroyer 6 400 \$ à la municipalité de Saint-Urbain avec son fonds Initiatives locales et l'Entente de développement culturel.

Municipalité de Saint-Urbain

Dans le cadre de l'événement *Terrière en Fête*, présenté par LaTerrière, la municipalité de Saint-Urbain désire faire découvrir les savoir-faire ancestraux des métiers d'arts aux jeunes, à leurs familles et aux nouveaux arrivants. Avec une contribution non remboursable de 1 000 \$ provenant du Fonds initiatives locales, la municipalité prendra part à l'événement par la présentation de nouvelles démonstrations et d'activités autour de 4 fours artisanaux : cuisson céramique primitive, four à pain, four Phoenix atteignant une température de 1 300°C et cuisson céramique RAKU surdimensionnée. Compte tenu des actions de médiation culturelle proposées, notamment à la clientèle jeunesse, une somme de 5 400 \$ est aussi octroyée dans le cadre de l'Entente de développement culturel. Cette contribution assurera la tenue d'ateliers d'initiations aux métiers d'art mis tout particulièrement à l'honneur ainsi que des démonstrations. Organisé dans le cadre des Journées de la Culture à l'automne 2022, *Terrière en fête* est un événement culturel unique qui réunit plusieurs artisans locaux et qui offre une occasion de rencontres avec les citoyens de Saint-Urbain et de l'ensemble de la région de Charlevoix.

Le **Fonds Initiatives locales** vise à supporter des projets qui contribuent à développer des initiatives de mise en valeur des territoires et des communautés et ayant pour but de maintenir une qualité de vie et une rétention des citoyens et des jeunes.

Dans le cadre de l'**Entente de développement culturel** convenue avec le ministère de la Culture et des Communications, l'enveloppe destinée aux initiatives locales permet de soutenir les projets de développement culturel et de mise en valeur du patrimoine présentés par les organismes à but non lucratif et les municipalités. Ces projets doivent correspondre à un ou plusieurs des axes d'intervention de la politique culturelle de la MRC.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca